



Une représentation syndicale reste garante du suivi des dossiers
 Un syndicat fort et déterminé pourra peser dans la gouvernance
**La volonté de négocier,
 la force de s'opposer**
 Un syndicat responsable, efficace, revendicatif et tourné vers l'avenir

Conseil d'Administration

Alain VIÉRLING	Direction du Numérique
Nathalie FRAYON	Service des Bibliothèques Universitaires
Thierry GEYER	Médecine
Emmanuelle ROBERT	Pôle Pilotage et Amélioration Continue
Pierre-Benoît ANDREOLETTI	ECPM
Florence BAUWENS	Faculté de Physique et Ingénierie



Commission de la Recherche

Collège B (Personnels habilités à diriger des recherches) – secteur Sciences et Technologies

Paulo LOUREIRO DE SOUSA	Icube-UMR7357
--------------------------------	---------------

Collège C (Personnels titulaires d'un doctorat) – secteur Sciences et Technologies

Loïc JOLY	UFR Physique / IPCMS-DMONS
Marie BARTHELEMY	IPCMS-UMR7504
Jean-Louis SCHMITT	ISIS



Collège C (Personnels titulaires d'un doctorat) – secteur santé

Dominique VAUTIER	Dentaire – BioMat – UMR_S 1121
--------------------------	--------------------------------

Collège E (Ingénieurs et Techniciens)

Frédérique OSTRÉ	ICube
Arnaud DUCHON	IGBMC
Sandrine ZAHN	IPHC-UMR7178



Collège F (Autres personnels)

Lionel DIETRICH	Service des Bibliothèques Universitaires
------------------------	--

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Mohamed CHARGUI	Médecine
Bénédicte ELIAS	Espace Avenir
Laurent BONNORD	Direction des Relations Internationales
Barbara BILGER	INSPÉ



**Nos candidats s'engagent pour vous et méritent votre confiance
 Ensemble, continuons de construire et d'améliorer**

les conditions de travail de tous

Notre volonté est de défendre avec fermeté
 les intérêts de tous les personnels
 dans une période difficile de manque de moyens.
 Nous voulons que l'humain
 reprenne sa place dans l'Université
 et que tous ses acteurs soient traités équitablement.



VOTE ÉLECTRONIQUE
 Votez et faites voter SNPTES
 15, 16 et 17 février 2021



http://www.snptes.fr - http://forum.snptes.org - http://strasbourg.blog.snptes.org



Université de Strasbourg

PROFESSION DE FOI

**Conseil d'Administration
 Commission de la Recherche
 Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**

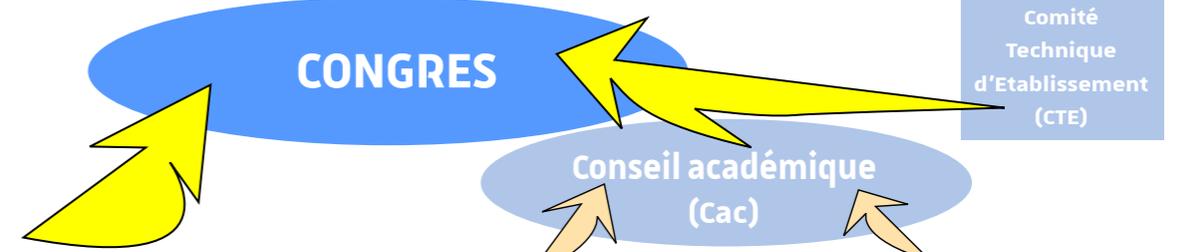
**Votez et faites voter SNPTES
 15, 16 et 17 février 2021**



Du 15 au 17 février 2021, vous serez appelés à renouveler vos représentants des personnels
 aux trois conseils centraux de l'Université de Strasbourg : **3 votes**

**Conseil d'Administration (CA)
 Commission de la Recherche (CR)
 Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)**

Ces 3 conseils constituent les organes de gouvernance de l'université et sont les lieux des décisions liées à
 l'orientation politique et financière de l'établissement,
 à la politique de la recherche, et au pilotage de la formation universitaire.



Conseil d'Administration (CA) (instance délibérative)	Commission de la Recherche (CR)	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)
36 membres, 6 élus BIATSS	40 membres, 4 élus BIATSS	40 membres, 4 élus BIATSS
Se prononce sur la politique et la gestion de l'Université	Prépare les travaux et délibérations du CA relatives à la politique de Recherche	Consultée sur les programmes de formation des composantes :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ vote le budget et approuve les comptes ▶ fixe la politique des emplois ▶ alloue les budgets pour la recherche et la formation ▶ approuve les accords et les conventions ▶ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ répartit l'enveloppe des moyens destinée aux unités recherche ▶ fixe les règles de fonctionnement des Unités de Recherche ▶ adopte des mesures en faveur du développement de la recherche ▶ consulté sur l'attribution PEDR ▶ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ adopte la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation ▶ fixe les règles relatives aux examens ▶ fixe les règles d'évaluation des enseignements ▶ adopte un ensemble de mesures pour les étudiants ▶ ...

Le SNPTES, un syndicat représentatif :

- 1^{er} syndicat des personnels BIATSS de l'enseignement supérieur
- syndicat majoritaire à l'université
- 2 élus CA, 1 élu CR et CFVU, 6 élus CTE, 6 représentants CHSCT, 5 élus SPACS, 20 élus CPE, 6 représentants CCPANT, ...
- réseau syndical local, académique, régional et national;

Des collègues unistra élus dans les instances académiques et nationales

- Un syndicat général, autonome, indépendant et engagé;
- Un syndicat d'adhérents fonctionnant au plus proche des agents;
- Un syndicat à l'écoute de tous les collègues, prêt à intervenir;

**Le SNPTES est capable de revendiquer, de proposer,
 de négocier mais aussi de contester;**



Nathalie Frayon, élue CTMESR
 Pierre-Benoît Andreoletti, élu CHSCTMESR
 Laurence Wilhelm, élue CAPN TCH



Nathalie Frayon, **secrétaire nationale - en charge des personnels des bibliothèques**
 Alain Vierling, **secrétaire académique - membre du Conseil National**

http://www.snptes.fr - http://forum.snptes.org - http://strasbourg.blog.snptes.org



Le SNPTES est un syndicat qui représente et défend tous les personnels des bibliothèques, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS), chercheurs, enseignants, enseignants-chercheurs, contractuels ou titulaires.

Le SNPTES avec sa bonne connaissance du terrain et son rayonnement national, présente toutes les garanties pour assurer la défense efficace de vos acquis, vos conditions de travail, ainsi que votre niveau de rémunération et de primes, quel que soit votre statut.

Conditions de travail :

Le SNPTES est présent dans toutes les instances de l'université et lutte activement contre les dégradations des conditions de travail.

Vos élus SNPTES restent vigilants et agissent pour lutter contre toute entrave à l'intégrité des personnes et combattre le mal-être au travail.

Nous sommes à votre écoute et nous vous accompagnons.

Durant le dernier mandat, le télétravail a été mis en place à l'université. Vos élus œuvrent actuellement pour que vous puissiez bénéficier de toutes les avancées offertes par la nouvelle réglementation.

Le SNPTES veille également à ce que **l'égalité professionnelle femme-homme soit respectée et améliorée.**

Politique sociale :

En ces temps particulièrement difficiles pour les étudiants et les personnels, l'université doit augmenter la part du budget consacrée à la politique sociale qui est beaucoup trop faible et trop limitée aux subventions ministérielles.

Le SNPTES défend une politique sociale volontariste tout particulièrement en accompagnant les initiatives portées par vos représentants du SPACS.

Le budget de la formation continue doit être sanctuarisé et permettre aux personnels d'être à la pointe de leurs métiers. Une réelle formation tout au long de la vie doit être proposée à chacun et quel que soit son statut.

Un des objectifs de vos élus SNPTES est de soutenir, accompagner et développer les réseaux métiers au sein de notre communauté universitaire.

Carrière :

Le SNPTES se bat pour faire entendre vos revendications et participe à ce titre aux négociations ministérielles concernant vos carrières.

La loi de transformation de la fonction publique (LTFP) a supprimé un certain nombre de prérogatives de nos commissions paritaires.

Pour autant, **le SNPTES veille à ce qu'un dialogue social de qualité perdure au sein de notre établissement.**

Le SNPTES se bat pour que vos représentants en commissions paritaires d'établissement, continuent à être consultés dans le cadre des campagnes d'avancement et de mobilité en toute transparence.

Régime indemnitaire :

Opposé à l'individualisation des rémunérations, le SNPTES défend le niveau des primes des personnels contre toute attaque et se bat pour une **gestion transparente et égalitaire entre filières professionnelles.**

Patrimoine :

Dans le cadre de l'opération campus (intérêts de 15,1M€/an), le SNPTES veille à ce que les choix stratégiques se prennent en toute transparence et que ces moyens bénéficient à l'ensemble de notre communauté (recherche, enseignement, étudiants et personnels).

Le SNPTES est attentif à la surcharge de travail engendrée et aux conditions de travail en site occupé.

Durant cette période « faste », il ne s'agit pas de négliger les maintenances et réhabilitations nécessaires à la pérennisation de notre parc immobilier.

Le SNPTES s'oppose également à une éventuelle dévolution du patrimoine, sans garantie de moyens.

Sur nos campus, le SNPTES œuvre pour mettre en place les infrastructures nécessaires pour accueillir les modes de déplacements alternatifs, ainsi que pour une université éco-responsable. Un bilan carbone sera demandé pour un meilleur suivi.



Le SNPTES, un syndicat proche de vous, capable de vous représenter et de vous défendre

Le SNPTES, un syndicat démocratique, constitué d'adhérents qui participent aux orientations et prises de positions

Le SNPTES, un syndicat responsable, efficace, revendicatif et tourné vers l'avenir

Statut des contractuels :

Tout personnel, doit légitimement bénéficier d'une revalorisation de son salaire, d'un déroulé de carrière.

Pour le SNPTES, tout personnel contractuel effectuant des missions permanentes et en particulier tout personnel en CDI, a vocation à être titularisé. Il faut résorber au plus vite ces situations, **disposer d'une évolution de carrière et d'un indemnitaire correspondant à leurs fonctions.**

En parallèle et toujours dans un principe d'égalité de traitement, le SNPTES veille à la reconduction et à l'élargissement des possibilités d'avancements au choix en particulier pour l'ouvrir à l'ensemble des collègues en CDI (hors contrat forfaitaire).

Recherche :

L'initiative d'excellence (IdEx, LabEx, EquipEx) portée par un collectif universitaire fort, confirmée à titre définitif (25M€/an), permet de financer les projets innovants, moteurs pour l'ensemble de notre communauté.

Le SNPTES veille à une répartition transparente et équitable de ces financements pour les équipes de recherche qui participent à des projets nationaux ou internationaux mais aussi pour celles qui développent des projets de recherche innovants en dehors des appels à projets.

Les 15 Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) lauréats en 2020 seront véritablement lancés au 1er janvier 2021 avec un budget annuel de 14,6M€. Le SNPTES sera attentif à la mise en place et au suivi de fonctionnement de ces nouvelles structures.

Le SNPTES se bat pour augmenter la part récurrente du budget recherche et permettre ainsi de recentrer les missions des collègues sur leur cœur de métier et pérenniser les initiatives à reconduire.

Pour le SNPTES, le budget de la recherche ne doit pas être une variable d'ajustement et en particulier, la recherche fondamentale y a toute sa place.

Le SNPTES s'engage pour la **stabilisation professionnelle des agents recrutés, ayant des compétences et une expertise reconnues**, valeur ajoutée pour l'ensemble de notre communauté. Dans le cadre du projet de loi de la programmation de la recherche, le SNPTES veillera en cas d'adoption, à en limiter les effets délétères au sein de notre communauté et à ce que les avancées bénéficient au plus grand nombre.

Dans le cadre du projet EPICUR et tout particulièrement avec nos partenaires d'Eucor, le SNPTES s'engage pour que l'ensemble des acteurs de notre université, aussi bien au niveau recherche, enseignement que fonctions supports, bénéficient de ces opportunités d'ouvertures.

Enseignement

L'attractivité de l'Unistra n'est plus à démontrer (plus de 52000 étudiants dont 20% d'étudiants étrangers).

Le SNPTES demeure à l'écoute des étudiants et des personnels afin que tout soit mis en œuvre pour améliorer leurs conditions de travail.

Il s'agit de limiter l'échec des étudiants en licence (par le biais d'une orientation active, tutorat, aide sociale, ...), de leur offrir un cadre adapté et épanouissant favorisant la réussite des études, de leur fournir les services, équipements et outils nécessaires, de les accompagner dans leur projet professionnel, ...

Pour les filières sous tensions ou contingentes, des solutions de renforcement ou d'ouverture de filières, dans des établissements partenaires ou campus excentrés, sont à développer ou à initier.

Pour le SNPTES, il faut aussi alléger la charge administrative des enseignants, renforcer les services de scolarité et résorber les trop nombreuses situations de décalage grade/fonctions des collègues BIATSS en appui à l'enseignement.

Le SNPTES s'engage ainsi sur 3 axes fondamentaux :

- Renforcer les moyens mis en œuvre pour nos formations,
- Garantir la qualité de nos diplômés et favoriser l'accès au monde du travail,
- Promouvoir des conditions d'étude en faveur d'une vie étudiante adaptée et épanouie sur l'ensemble des campus.

Ensemble, continuons de construire et d'améliorer les conditions de travail de tous.

SNPTES

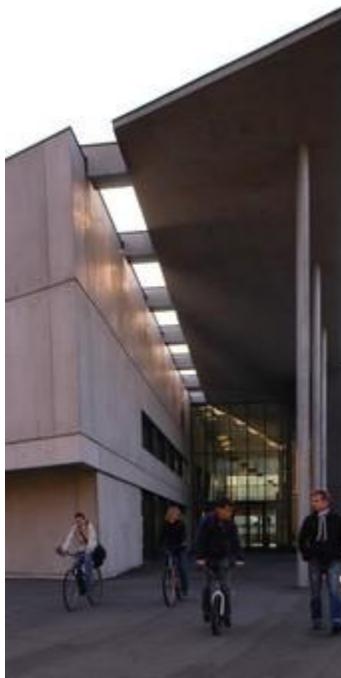
**la volonté de négocier,
la force de s'opposer.**



15, 16 et 17 février 2021

VOTE ELECTRONIQUE

VOTEZ SNPTES



<http://strasbourg.blog.snptes.org>
<http://forum.snptes.org>
<http://www.snptes.fr>